

# UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

*Bureau de la normalisation des télécommunications*



Genève, le 06 janvier 2010

Réf.: **Corrigendum 1** – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  
**TSB AAP-27** – Aux Membres du Secteur UIT-T;  
AAP/MJ – Aux Associés de l'UIT-T

**Copie:**

Tél.: +41 22 730 5860 – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  
Fax: +41 22 730 5853 – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  
E-mail: [tsbdir@itu.int](mailto:tsbdir@itu.int) – Au Directeur du Bureau des radiocommunications

Objet: **Etat des Recommandations auxquelles s'applique la variante de la procédure d'approbation (AAP)**

Madame, Monsieur,

En raison d'une erreur technique, le texte du projet de Recommandation UIT-T G.987 qui avait été initialement publié pour examen additionnel était erroné. Le texte correct a été republié le 6 janvier 2010, et la date de fin de la période d'examen additionnel a donc été repoussée du 12 janvier 2010 au 28 janvier 2010.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

Place des Nations  
CH-1211 Geneva 20  
Switzerland

Telephone +41 22 730 51 11  
Telefax Gr3: +41 22 733 72 56  
Gr4: +41 22 730 65 00

Telex 421 000 uit ch  
E-mail: [itumail@itu.int](mailto:itumail@itu.int)  
Telegram ITU GENEVE

Web page:  
[www.itu.int](http://www.itu.int)